



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220414-DBC20220414\_04-DE  
Reçu le 26/04/2022  
Publié le 26/04/2022

N° DBC 20220414-04

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022 à 13H

**Date de la convocation :** mercredi 6 avril 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 avril 2022 à 13heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Georges LOPEZ, Bernard VIGNAUD, Rachel BOURNIER, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Jean Eric GARRET, Ghislaine DUBIEN.

#### Membres ayant donné pouvoir :

Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE  
Frédéric CHONIER à Patrick SAUZEDDE

#### Membres du Bureau absents excusés :

Éric CABROLIER, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

### SOLLICITATION DE SUBVENTION LEADER POUR L'ETUDE LOCAUX VACANTS / PROGRAMMATION COMMERCIALE

*Rapporteur : Sophie DELAIGUE, Vice-Présidente*

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200917-15 du 17 Septembre 2020 approuvant la convention cadre entre l'Etat et la Communauté de communes relative au programme de redynamisation commerciale FISAC ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

22

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

24

## AR Prefecture

063-200070712-20220414-DBC20220414\_04-DE  
Reçu le 26/04/2022  
Publié le 26/04/2022

**Considérant** l'importance du commerce, de l'artisanat et des services dans les centres-bourgs du fait de son rôle en matière d'attractivité, de services à la population et de lien social, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a signé une convention avec l'Etat, relative à un programme d'actions en faveur du tissu commercial et artisanal du territoire.

Plusieurs centres-bourgs présentent un taux de vacance commerciale important, ce qui engendre une perte de vitalité de l'appareil commercial.

Afin de répondre à cet enjeu, plusieurs actions sur l'immobilier commercial sont inscrites au programme FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), notamment une étude technique sur les locaux vacants, associée à une mission de programmation commerciale.

Sur la base d'un livrable, la mission du groupement retenu permet d'évaluer l'état des locaux, de chiffrer les coûts de remise sur le marché et de définir une hypothèse d'activité pour chaque local étudié.

Cette action pouvant bénéficier d'une aide au titre du LEADER, il est proposé de solliciter une subvention correspondant à 35 % du coût des dépenses hors-taxes.

Dépenses	Montant HT	Recettes		
Etude technique locaux vacants/programmation commerciale	48 225 €	LEADER	16 878,75 €	35 %
		FISAC	14 467,50 €	30 %
		CCTDM	16 878,75 €	35 %
Total	48 225 €	Total	48 225,00 €	100 %

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention LEADER d'un montant de 16 878,75 euros ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 22

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 22

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

